

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA DACTERIE BAT A
CP - Ville :	53000 LAVAL
Référence client :	_0003900001_
Rapport émis le :	22/03/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 22 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 8 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A 1 page(s)
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 24 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 18 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse du bien :	LA DACTERIE BAT A 53000 LAVAL	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0003900001_		
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué	Date commande : 08/03/2017	
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	Date repérage : 08/03/2017	
		Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 22/03/2017	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
Certification n° : CPDI 4002 V3	Délivré le 23/06/2016		
E	Liste des locaux visités		
Plan	Volume	Plan	Volume
Sous sol	Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Sous sol	Vol 2 (PC R-1 Cage 79)
Sous sol	Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Sous sol	Vol 4 (Local entretien)
Sous sol	Vol 5 (Sanitaires)	Cage 77	Vol 6 (Local à velo 2)
Cage 77	Vol 7 (Local poubelle 2)	Cage 77	Vol 8 (PC RDC)
Cage 77	Vol 9 (PC R+1)	Cage 77	Vol 10 (PC R+3)
Cage 77	Vol 11 (PC R+2)	Cage 79	Vol 12 (Local poubelle 3)
Cage 79	Vol 13 (Local à velo 3)	Cage 79	Vol 14 (PC RDC)
Cage 79	Vol 15 (PC R+2)	Cage 79	Vol 16 (PC R+3)
Cage 79	Vol 17 (PC R+2)	Cage 81	Vol 18 (PC RDC)
Cage 81	Vol 19 (Local poubelle 1)	Cage 81	Vol 20 (Local à velo 1)
Cage 81	Vol 21 (PC R+1)	Cage 81	Vol 22 (PC R+3)
Cage 81	Vol 23 (PC R+2)	Combles	Vol 24 (Comble)
Toiture	Vol 25 (Toiture)	Masse	Vol 26 (Masse)
Façade avant	Vol 27 (Façade 1)	Pignon gauche	Vol 28 (Pignon 1)
Façade arrière	Vol 29 (Façade 2)	Pignon droit	Vol 30 (Pignon 2)



G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Des éléments ont été repérés dans les combles. Cependant, en conséquence de la difficulté d'accès sur toute la surface de celle-ci, aucune conclusion d'exhaustivité sur le repérage des matériaux ne peut être faite.

Commentaire n°2

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : - Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose des doublages. - Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose des faux plafond. (matériaux présent entre fibralith et maçonnerie au sous sol) - Les matériaux présents entre les flocages et le plancher et non visible sans sa dépose complète. - Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. - Les matériaux présents sous la frisette de toit. - Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) - Les matériaux présents sous le complexe d'étanchéité en façade.(entre le complexe et la maçonnerie) - Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. - Les matériaux présents sous la laine de verre dans les combles. Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Vol 25 (Toiture) - Toiture	Moyen investigation non mis a disposition	Visite non exhaustive Toiture inaccessible sans nacelle

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
					Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
Cage 77												
Vol 9 (PC R+1) - Vol 8 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+2) - Vol 10 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S148 - S149 - S150 - S151	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	002LQ000834 n°2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC) - Vol 9 (PC R+1) - Vol 10 (PC R+3) - Vol 11 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S160 - S161 - S162 - S163	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joint scellement des briques	002LQ000834 n°4	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC) - Vol 9 (PC R+1) - Vol 10 (PC R+3) - Vol 11 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S172 - S173 - S174 - S175	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	joint assemblage parpaings (gaines techniques)	002LQ000834 n°16	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC) - Vol 11 (PC R+2) - Vol 10 (PC R+3) - Vol 9 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S85 - S86 - S87 - S88	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Enduit gris (sous peinture)	002LQ000834 n°22	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC) - Vol 9 (PC R+1) - Vol 10 (PC R+3) - Vol 11 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S96 - S97 - S98 - S99	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit ciment lissé + peinture grise (remplacement des plinthes)	002LQ000834 n°23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC) - Vol 6 (Local à velo 2) - Vol 7 (Local poubelle 2) - Vol 9 (PC R+1) - Vol 11 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S109 - S110 - S111 - P24 - S112 - S113	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	plafond droit	002LQ000834 n°24	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (PC RDC) - Vol 9 (PC R+1) - Vol 11 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S119 - S120 - S121	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	Sous face escalier	002LQ000834 n°25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Cage 77												
Vol 6 (Local à velo 2) - Vol 7 (Local poubelle 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S127 - S128	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	En partie haute	002LQ000834 n°27	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local à velo 2) - Vol 7 (Local poubelle 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S132 - S133	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	en partie basse	002LQ000834 n°28	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local poubelle 2) - Vol 8 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S138 - S139	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29		002LQ000834 n°29	Matériau fibreux orange + matériau plâtreux blanc + peinture + matériau compact gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S211	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P32	Plafond dernier étage	002LQ000834 n°32	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S220						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Cage 79												
Vol 14 (PC RDC) - Vol 15 (PC R+2) - Vol 16 (PC R+3) - Vol 17 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S144 - S145 - S146 - S147	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	002LQ000834 n°2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (PC RDC) - Vol 15 (PC R+2) - Vol 16 (PC R+3) - Vol 17 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S156 - S157 - S158 - S159	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joint scellement des briques	002LQ000834 n°4	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (PC R+2) - Vol 16 (PC R+3) - Vol 15 (PC R+2) - Vol 14 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S168 - S169 - S170 - S171	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	joint assemblage parpaings (gainés techniques)	002LQ000834 n°16	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (PC RDC) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 16 (PC R+3) - Vol 15 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S81 - S82 - S83 - S84	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Enduit gris (sous peinture)	002LQ000834 n°22	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Cage 79												
Vol 14 (PC RDC) - Vol 17 (PC R+2) - Vol 16 (PC R+3) - Vol 15 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S92 - S93 - S94 - S95	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit ciment lissé + peinture grise (remplacement des plinthes)	002LQ000834 n°23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (PC R+2) - Vol 14 (PC RDC) - Vol 13 (Local à velo 3) - Vol 12 (Local poubelle 3) - Vol 17 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S104 - S105 - S106 - S107 - S108	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	plafond droit	002LQ000834 n°24	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (PC RDC) - Vol 15 (PC R+2) - Vol 17 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S116 - S117 - S118	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	Sous face escalier	002LQ000834 n°25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Local poubelle 3) - Vol 13 (Local à velo 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S125 - S126	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	En partie haute	002LQ000834 n°27	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (Local à velo 3) - Vol 12 (Local poubelle 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S130 - S131	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	en partie basse	002LQ000834 n°28	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (Local à velo 3) - Vol 14 (PC RDC) - Vol 12 (Local poubelle 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S135 - S136 - S137	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29		002LQ000834 n°29	Matériau fibreux orange + matériau plâtreux blanc + peinture + matériau compact gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S210	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P32	Plafond dernier étage	002LQ000834 n°32	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S219						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP

Cage 81



Cage 81

Vol 18 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+3) - Vol 23 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S140 - S141 - S142 - S143	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	002LQ000834 n°2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+3) - Vol 23 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S152 - S153 - S154 - S155	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joint scellement des briques	002LQ000834 n°4	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (PC RDC) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+3) - Vol 23 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S164 - S165 - S166 - S167	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	joint assemblage parpaings (gaines techniques)	002LQ000834 n°16	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P22	Réalisation d'un prélevement	Enduit gris (sous peinture)	002LQ000834 n°22	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (PC RDC) - Vol 23 (PC R+2) - Vol 22 (PC R+3) - Vol 21 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P22 - S78 - S79 - S80	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	Enduit gris (sous peinture)	002LQ000834 n°22	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélevement	Enduit ciment lissé + peinture grise (remplacement des plinthes)	002LQ000834 n°23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 21 (PC R+1) - Vol 22 (PC R+3) - Vol 23 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S89 - S90 - S91	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit ciment lissé + peinture grise (remplacement des plinthes)	002LQ000834 n°23	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélevement	plafond droit	002LQ000834 n°24	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (PC RDC) - Vol 19 (Local poubelle 1) - Vol 20 (Local à velo 1) - Vol 21 (PC R+1) - Vol 23 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P24 - S100 - S101 - S102 - S103	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	plafond droit	002LQ000834 n°24	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse



Cage 81

Vol 18 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	Sous face escalier	002LQ000834 n°25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC R+1) - Vol 23 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S114 - S115	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	Sous face escalier	002LQ000834 n°25	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Local poubelle 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	En partie haute	002LQ000834 n°27	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (Local à velo 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S124	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	En partie haute	002LQ000834 n°27	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Local poubelle 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	en partie basse	002LQ000834 n°28	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 20 (Local à velo 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S129	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	en partie basse	002LQ000834 n°28	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P29	Réalisation d'un prélèvement		002LQ000834 n°29	Matériau fibreux orange + matériau plâtreux blanc + peinture + matériau compact gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Local poubelle 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S134	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29		002LQ000834 n°29	Matériau fibreux orange + matériau plâtreux blanc + peinture + matériau compact gris en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Cage 81												
Vol 22 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	Plafond dernier étage	002LQ000834 n°32	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S218						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Combles												
Vol 24 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P34	Réalisation d'un prélèvement	Sur cheminée	002LQ000834 n°34	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P34	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P34	Sur cheminée	002LQ000834 n°34	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S221						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S222						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	AC1
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S223						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S224						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S225						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Combles												
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S226						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S227						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S228						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S229						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S230						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S231						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S232						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S233						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Combles												
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S234						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 24 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S235						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Sous sol												
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1	Réalisation d'un prélèvement	Sur mur en pierre (mur extérieures)	002LQ000834 n°1	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Sanitaires) - Vol 3 (PC R-1 Cage 81) - Vol 1 (PC R-1 Cage 77) - Vol 4 (Local entretien)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S4 - S5 - S6 - S7	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	Sur mur en pierre (mur extérieures)	002LQ000834 n°1	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	Joint de scellement des parpaings	002LQ000834 n°2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81) - Vol 5 (Sanitaires) - Vol 2 (PC R-1 Cage 79) - Vol 1 (PC R-1 Cage 77) - Vol 4 (Local entretien)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S1 - S2 - S3 - S8	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Joint de scellement des parpaings	002LQ000834 n°2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	joint scellement des briques rouges	002LQ000834 n°3	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81) - Vol 5 (Sanitaires) - Vol 2 (PC R-1 Cage 79) - Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3 - S9 - S10 - S11	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	joint scellement des briques rouges	002LQ000834 n°3	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	joint scellement des briques	002LQ000834 n°4	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	Reprise enduit sur mur en pierres	002LQ000834 n°7	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en faible quantité avec poussières non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P8	Réalisation d'un prélèvement	Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre [POLLUTION]	002LQ000834 n°8	Calorifugeage	Positif	Présence sur analyse	2
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S28	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S29	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (PC R-1 Cage 79)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S30	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (PC R-1 Cage 79)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S31	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S32	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Sous sol												
Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S33	Au sol (prolongement de la conduite métallique grise)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	Mur gaine électrique	002LQ000834 n°15	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1 Cage 79) - Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S46 - S47	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Mur gaine électrique	002LQ000834 n°15	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P16	Réalisation d'un prélèvement	joint assemblage parpaings (gaines techniques)	002LQ000834 n°16	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (PC R-1 Cage 79) - Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S48 - S49	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	joint assemblage parpaings (gaines techniques)	002LQ000834 n°16	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Sanitaires)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P40	Réalisation d'un prélèvement	Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre	P40	Matériau fibreux jaune avec poussières non séparable + toile fibreuse grise non séparable + couche bitumineuse noire non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S240	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P40	Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre	P40	Matériau fibreux jaune avec poussières non séparable + toile fibreuse grise non séparable + couche bitumineuse noire non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol	Sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 77 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 77 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Cage 79 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 79 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - Cage 81 - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Cage 81 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Cage 77	Cage 77 - Plan de repérage - Actions menées
	Cage 77	Cage 77 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Cage 79	Cage 79 - Plan de repérage - Actions menées
	Cage 79	Cage 79 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Cage 81	Cage 81 - Plan de repérage - Actions menées
	Cage 81	Cage 81 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Masse	Masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées

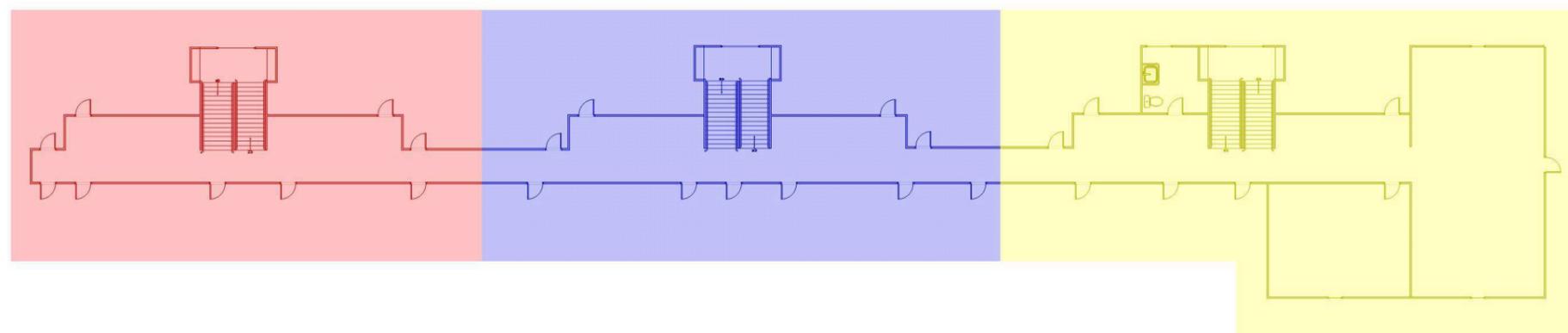


SOUS SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	Cage 77
	Cage 79
	Cage 81



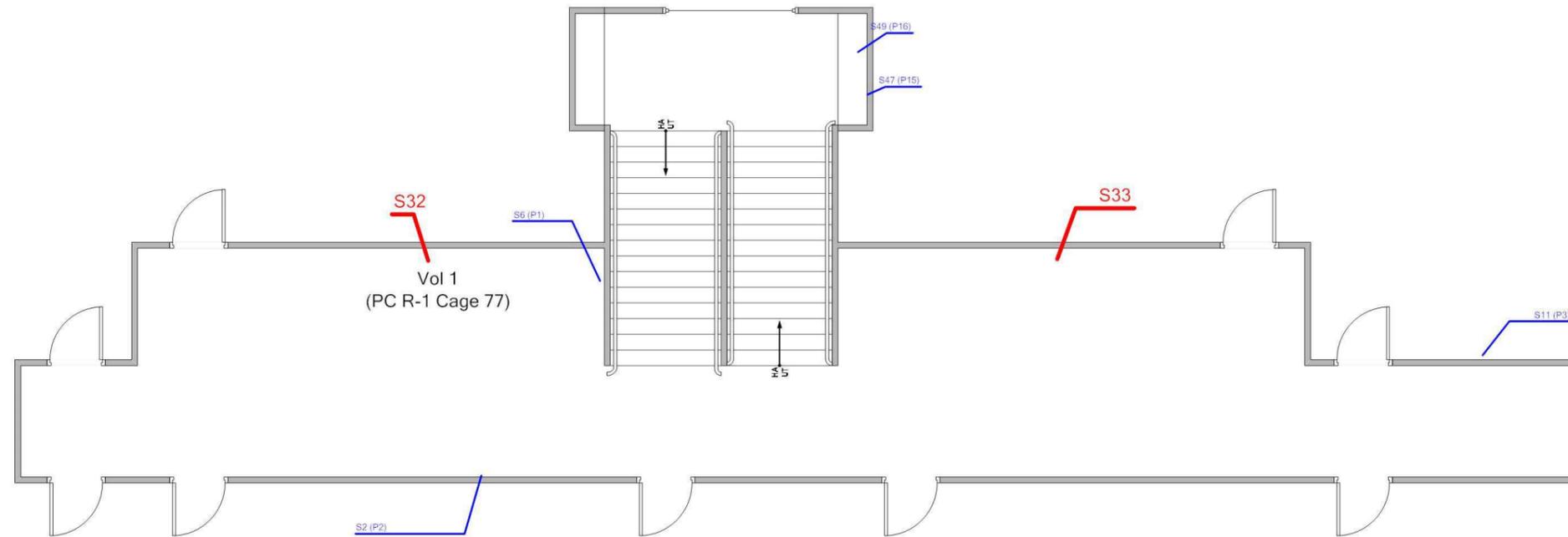
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT A 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	08/03/2017	GARDENAT Ludovic

SOUS SOL - CAGE 77 - ACTIONS MENÉES

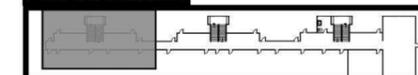
Référence:
002LQ000834-1

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Plan de situation



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

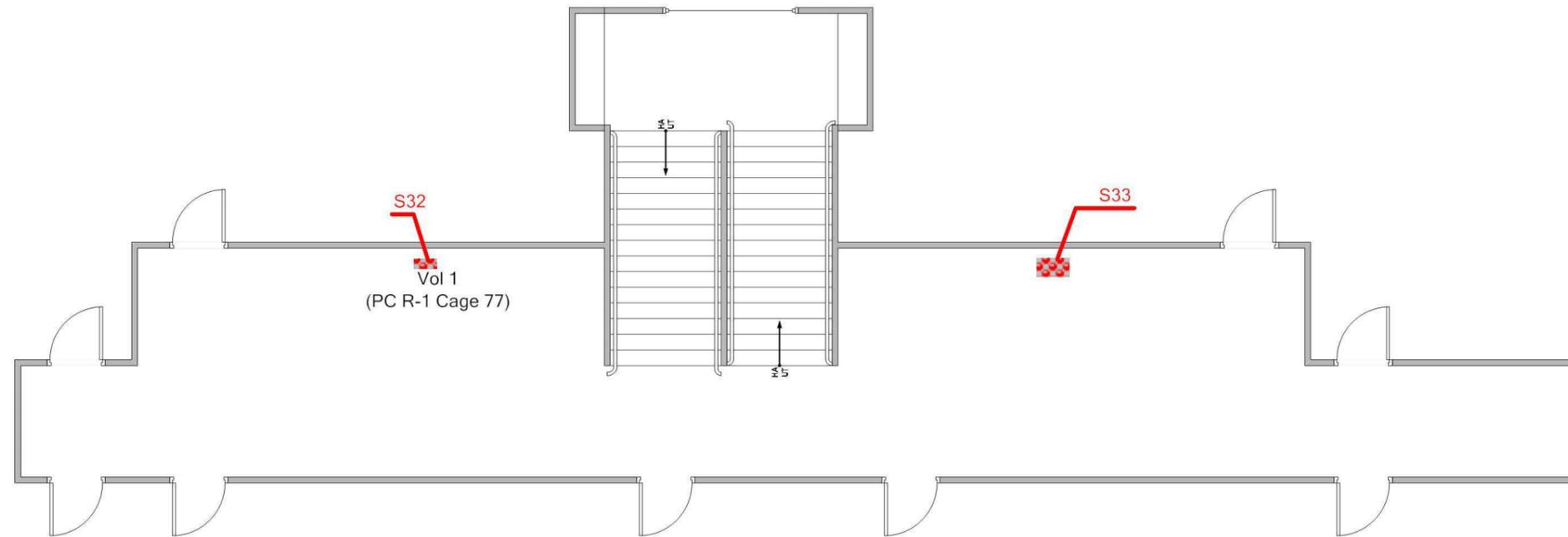
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

SOUS SOL - CAGE 77 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

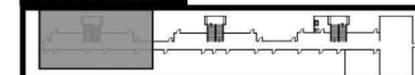
Référence:
002LQ000834-1

Légende

	S32: Conduit en fibres-ciment
	S33: Conduit en fibres-ciment



Plan de situation



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

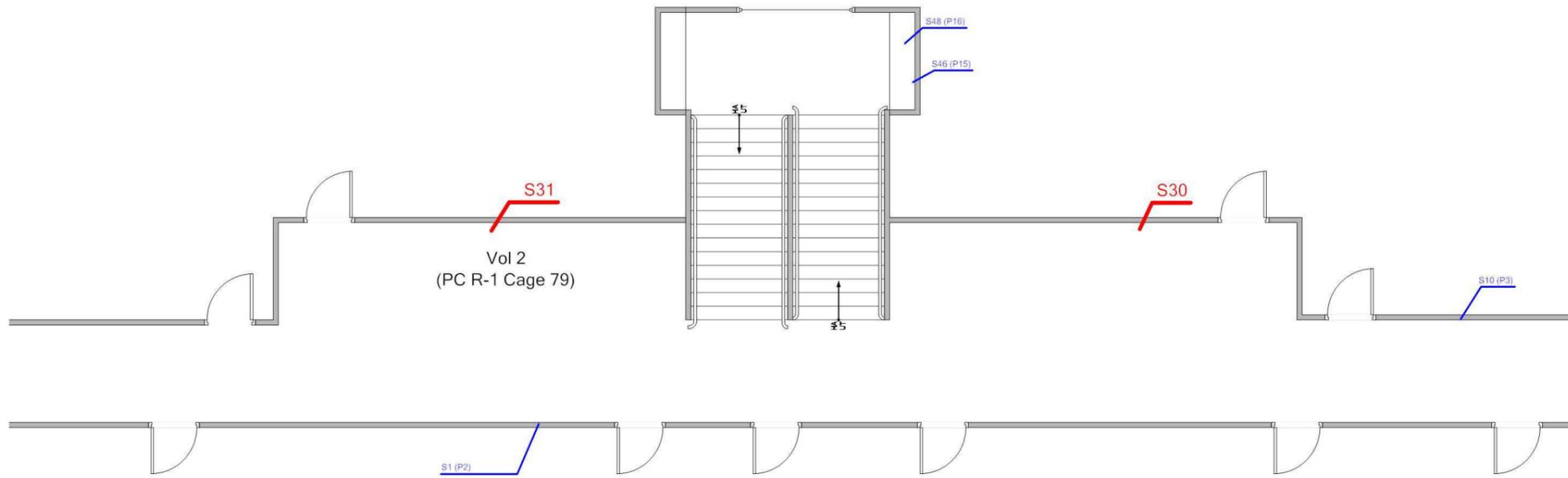
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

SOUS SOL - CAGE 79 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Plan de situation



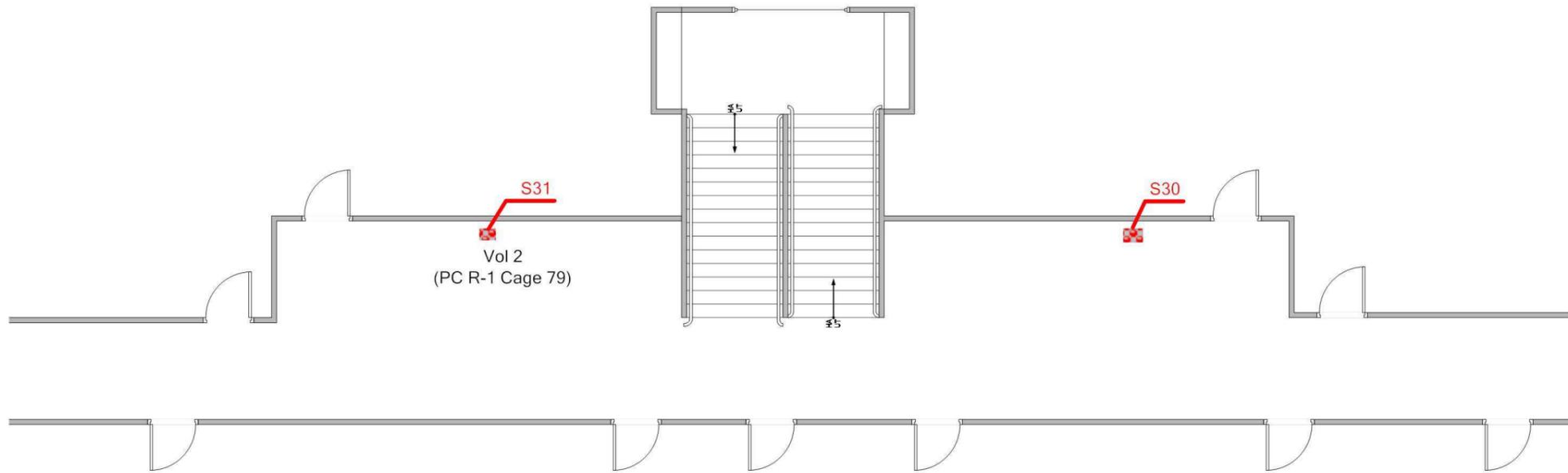
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA DACTERIE BAT A 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	08/03/2017	GARDENAT Ludovic

SOUS SOL - CAGE 79 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	S30: Conduit en fibres-ciment
	S31: Conduit en fibres-ciment



Plan de situation



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

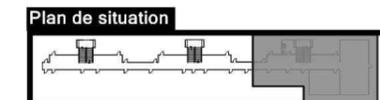
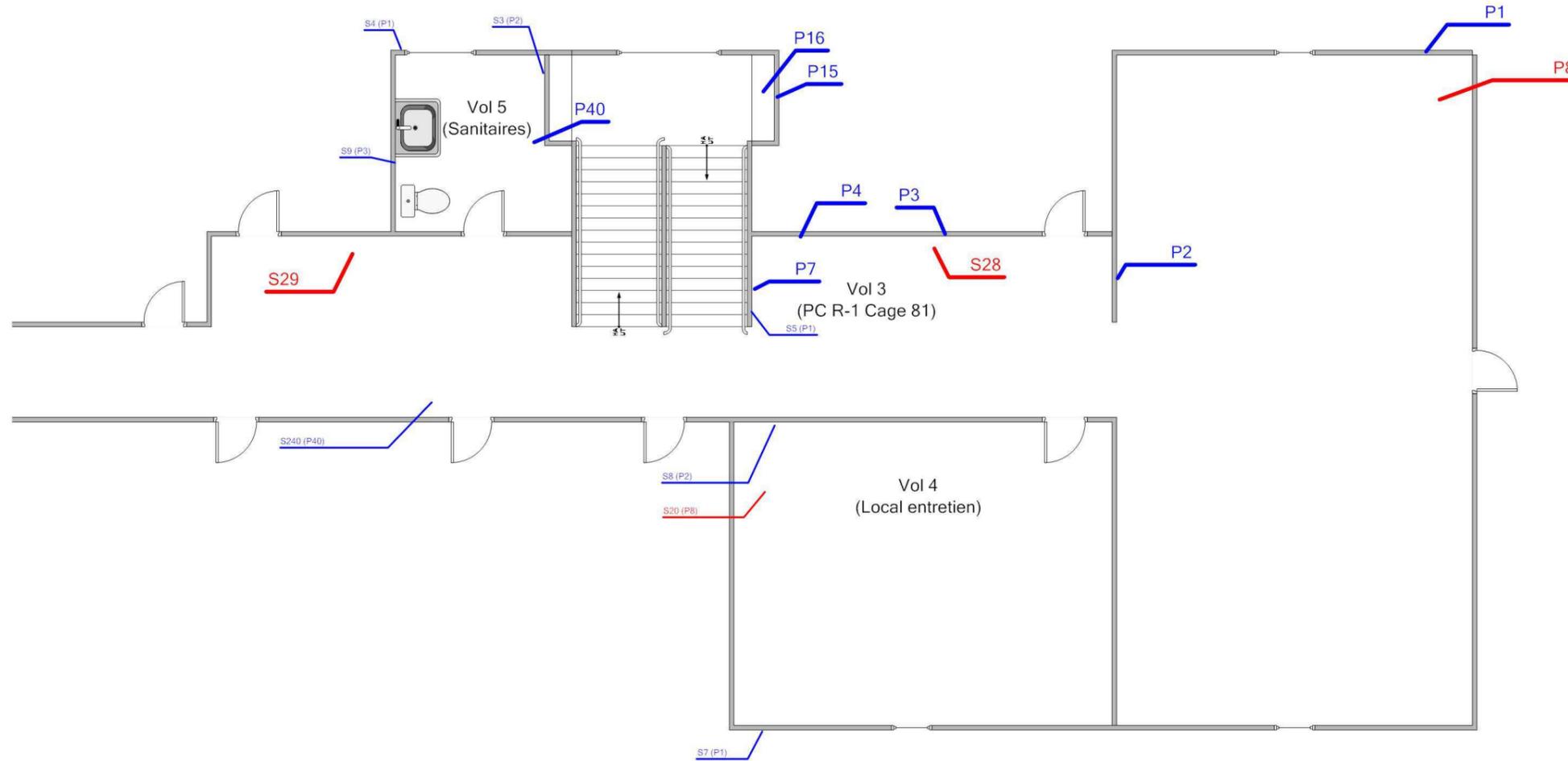
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

SOUS SOL - CAGE 81 - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	Localisation d'un prélèvement positif
	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif
	Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

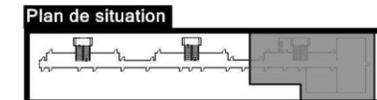
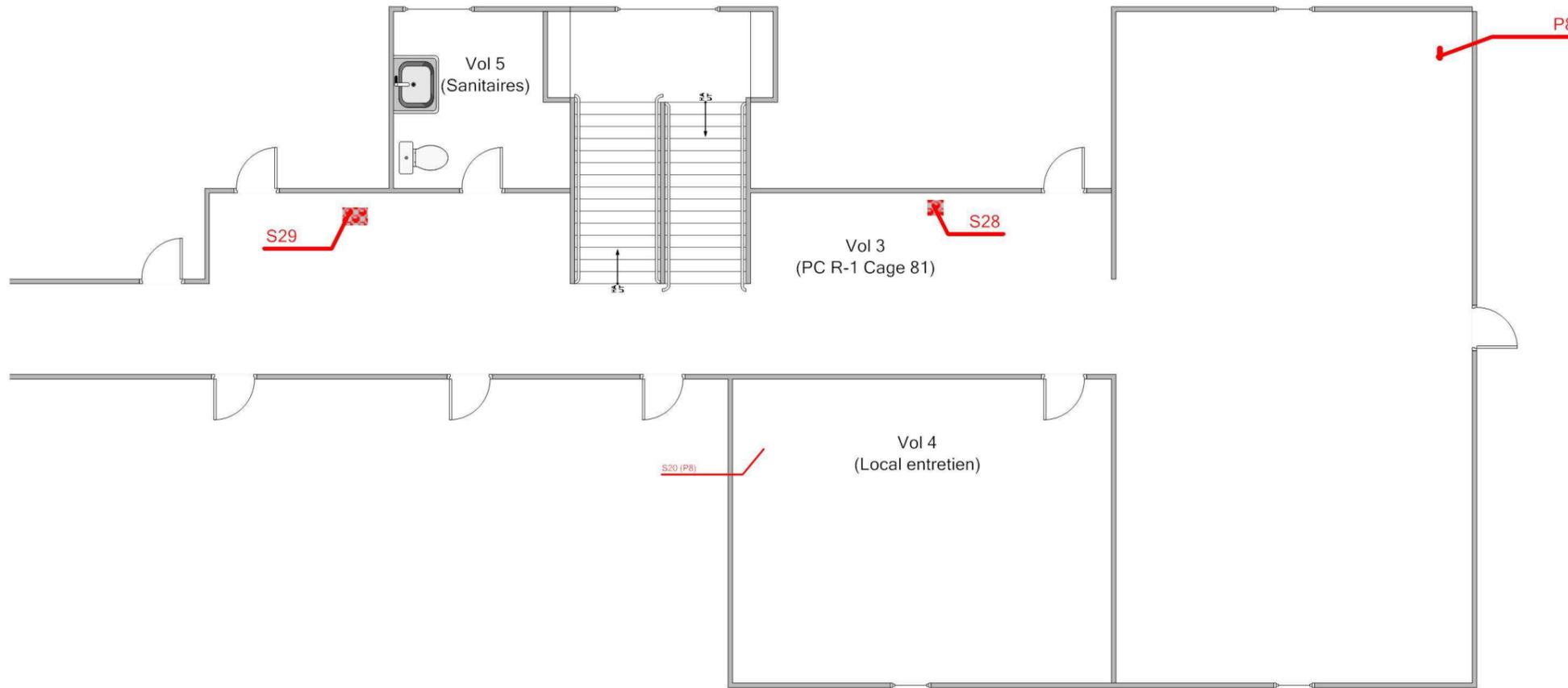
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

SOUS SOL - CAGE 81 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	S28: Conduit en fibres-ciment
	S29: Conduit en fibres-ciment
	P8 : Calorifugeage [POLLUTION]



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

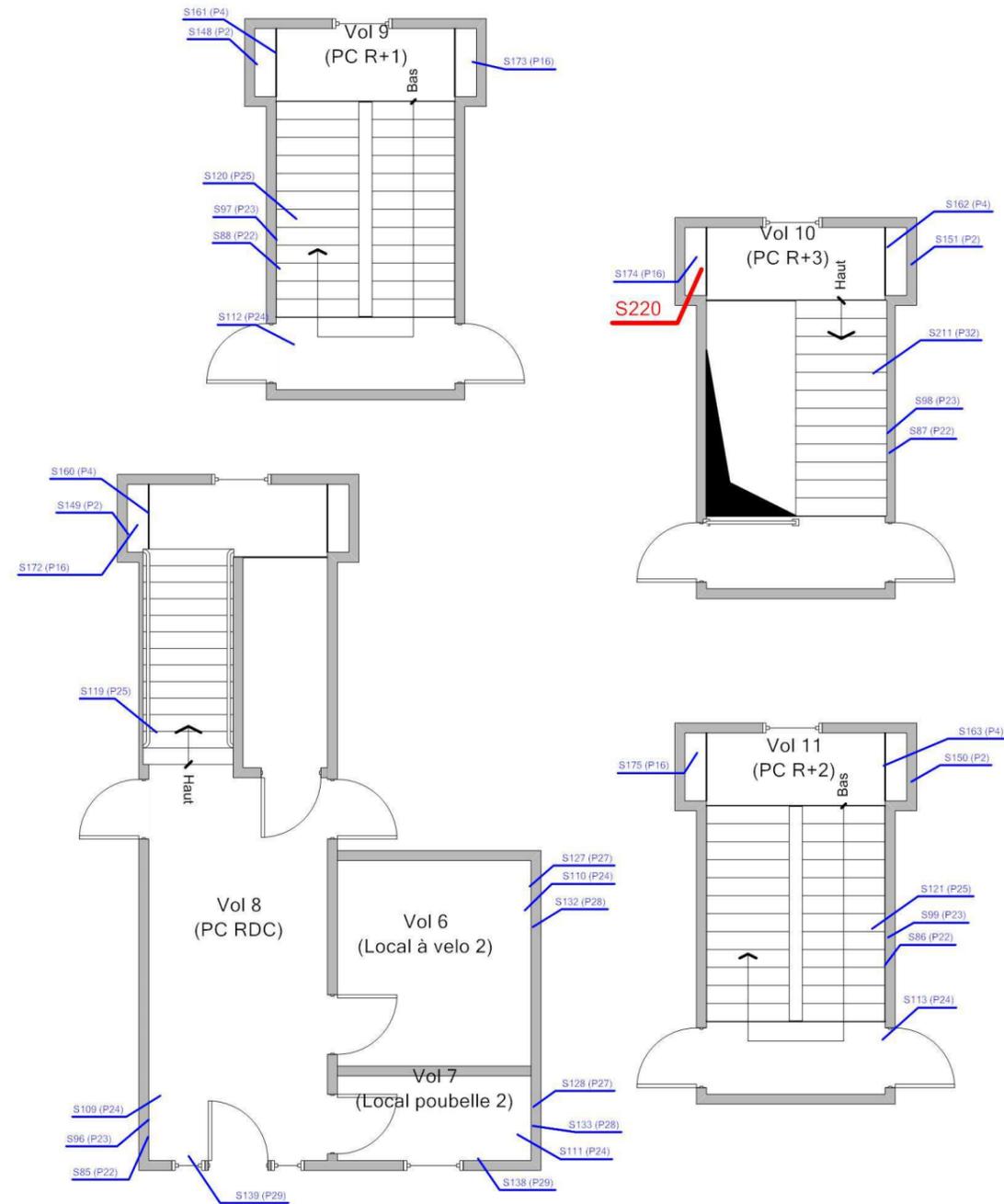
CAGE 77 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende

 Localisation d'un sondage négatif

 Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

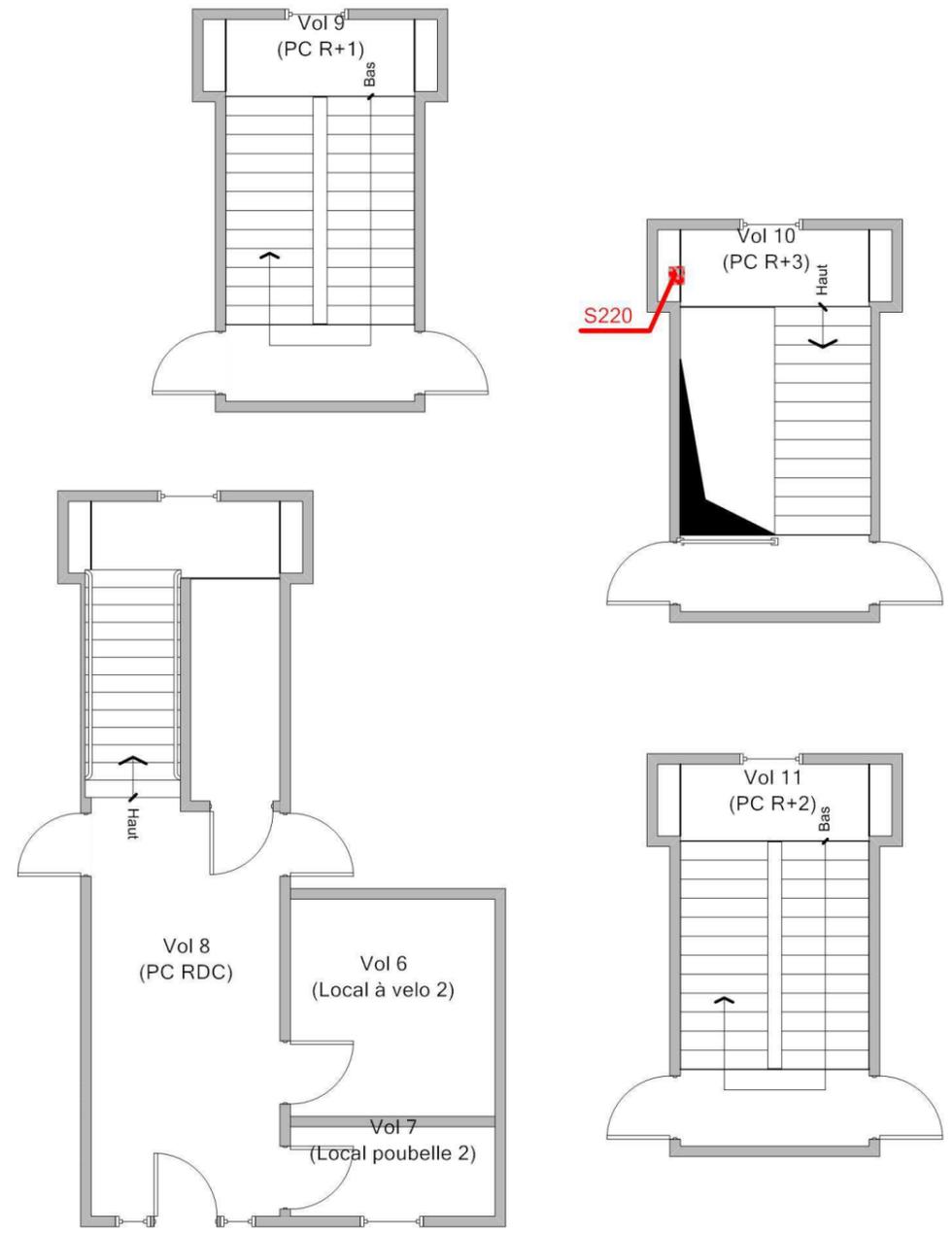
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAGE 77 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	S220: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

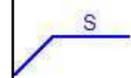
Date intervention
08/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

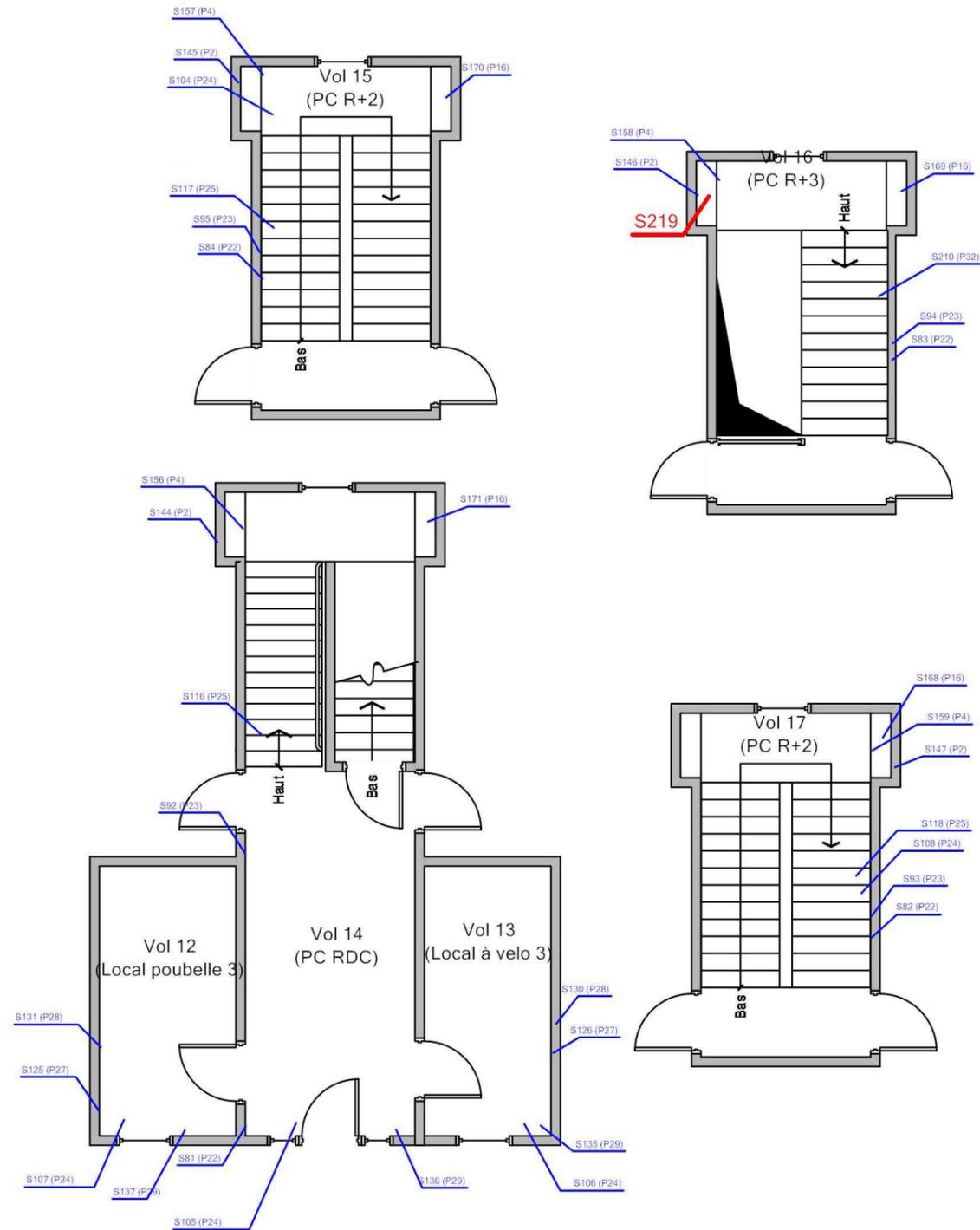
CAGE 79 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende

 Localisation d'un sondage négatif

 Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

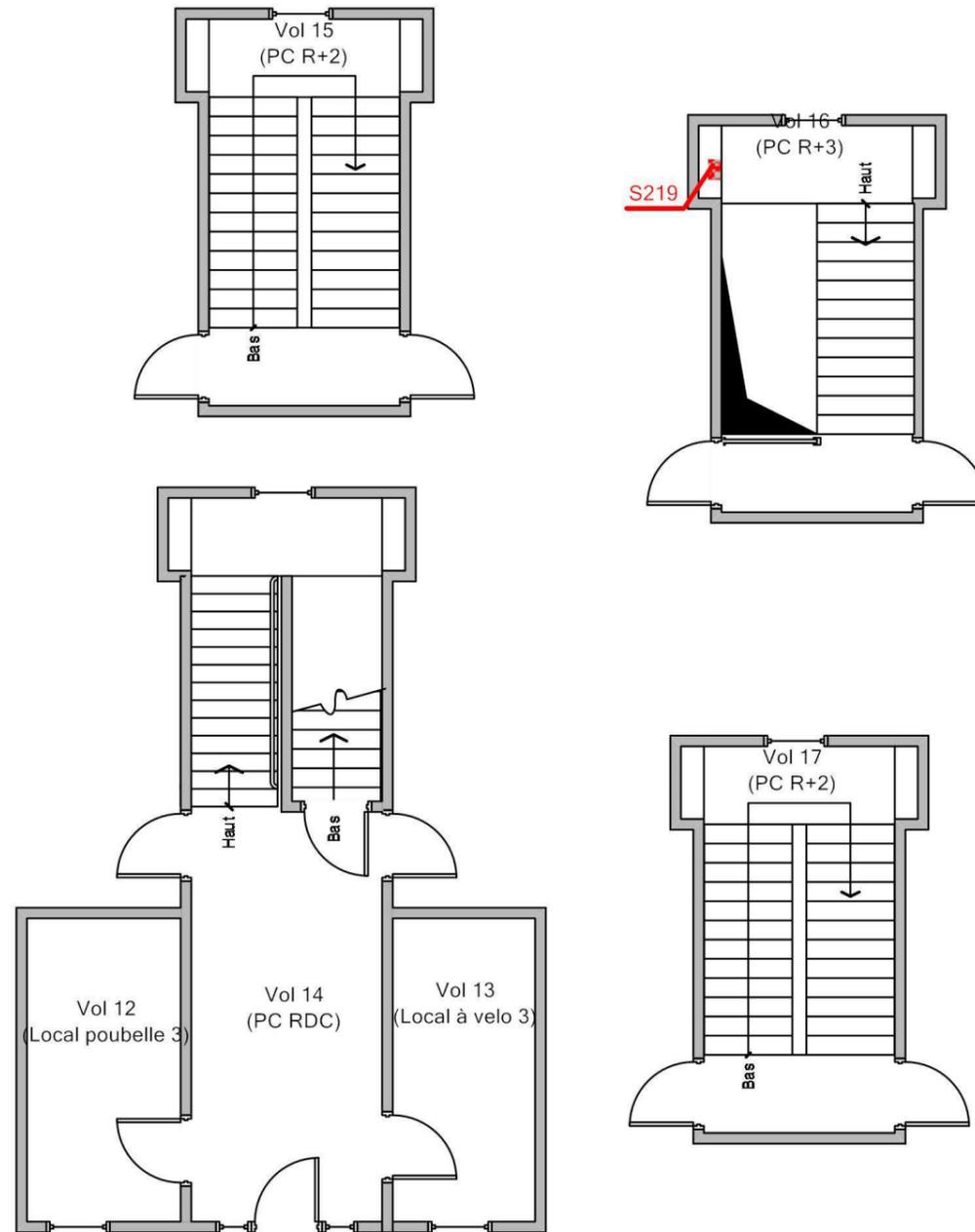
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAGE 79 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	S219: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

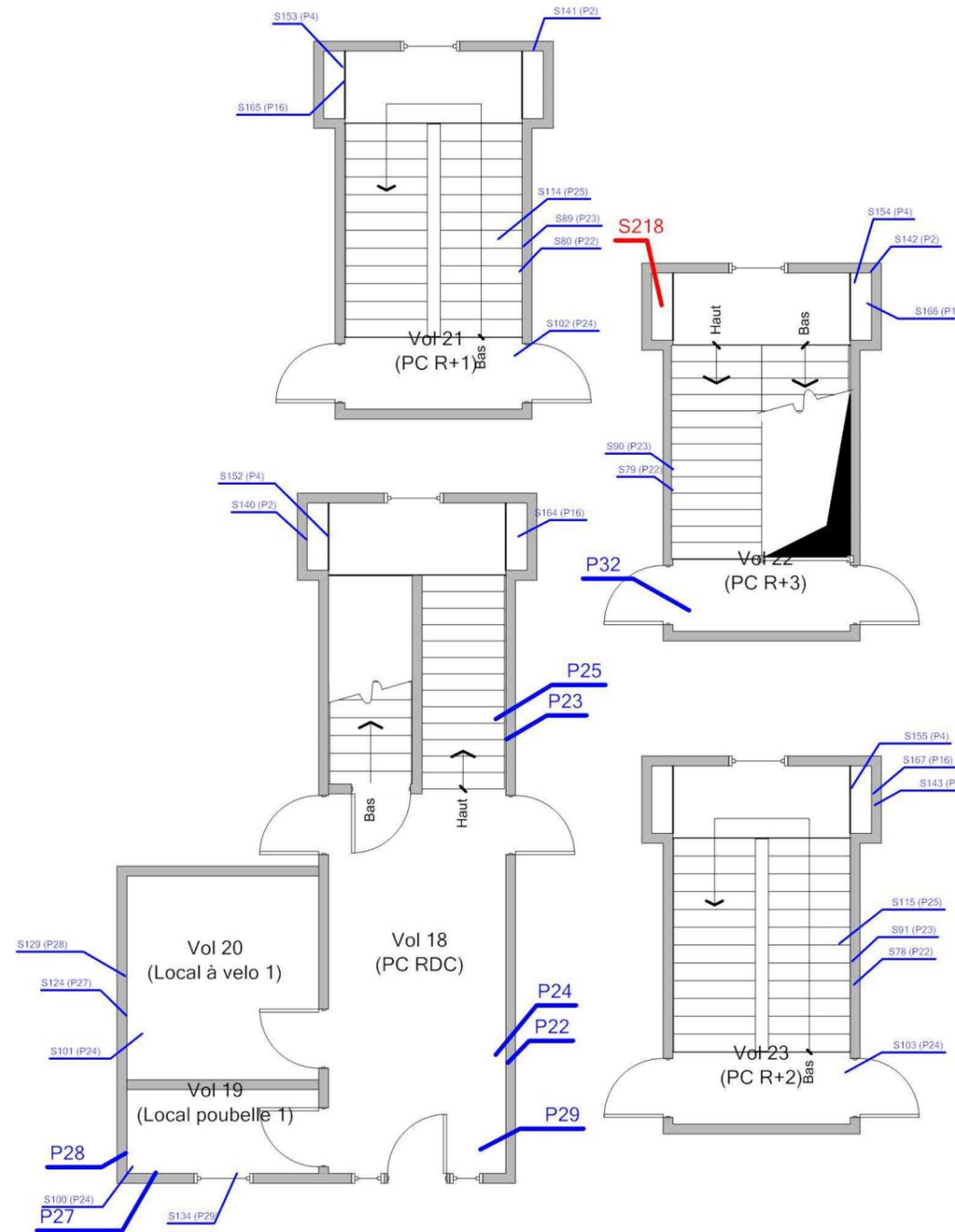
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAGE 81 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif
	Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

Date intervention
08/03/2017

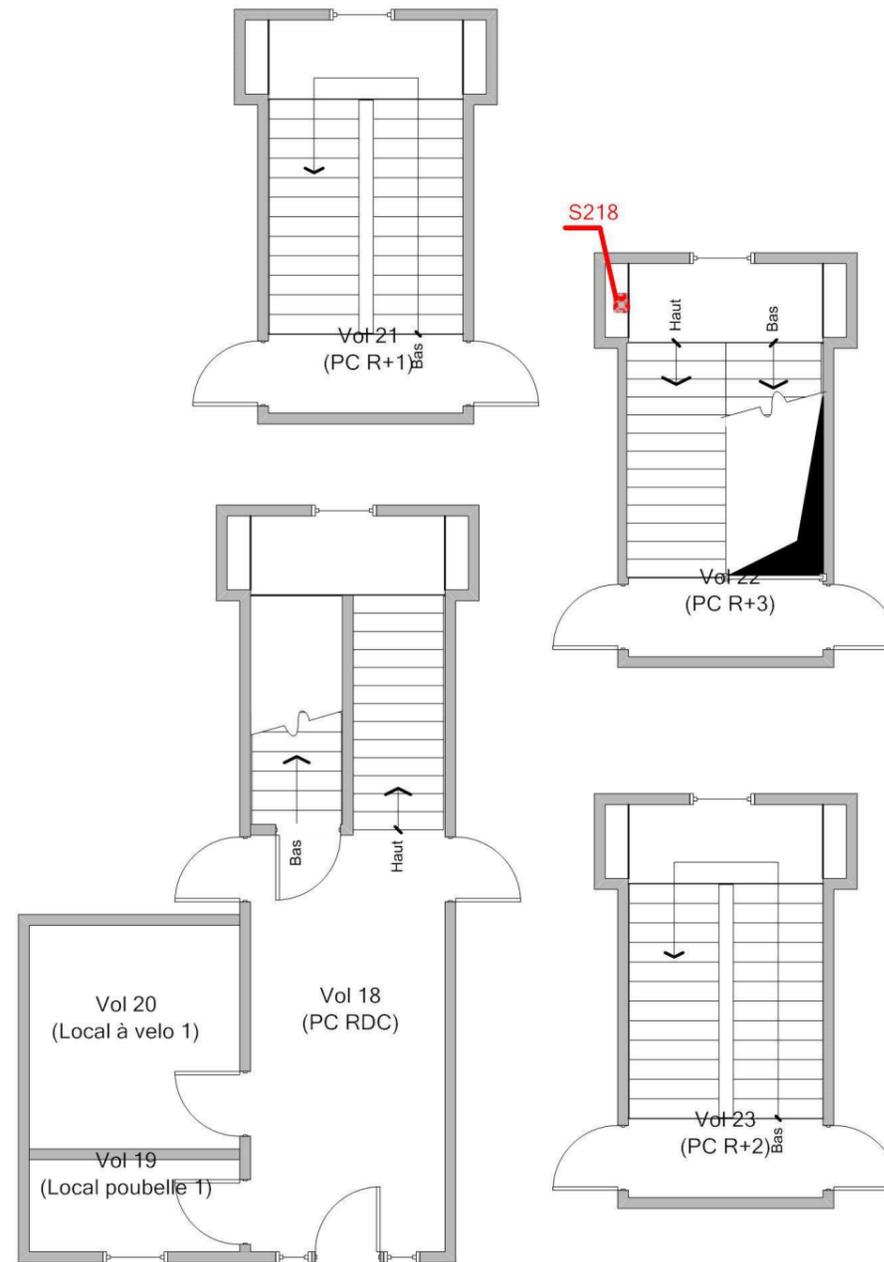
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAGE 81 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000834-1

Légende

	S218: Conduit en fibres-ciment
---	--------------------------------



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

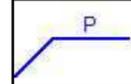
Date intervention
08/03/2017

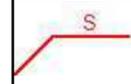
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

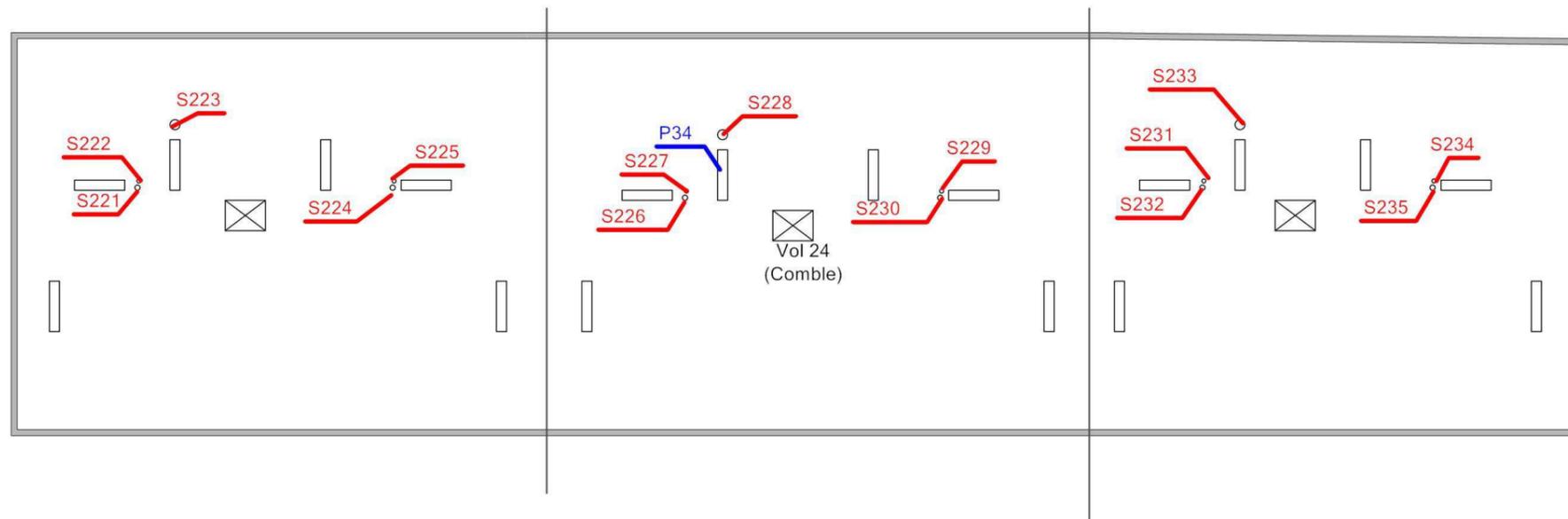
COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende

 P Localisation d'un prélèvement

 S Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

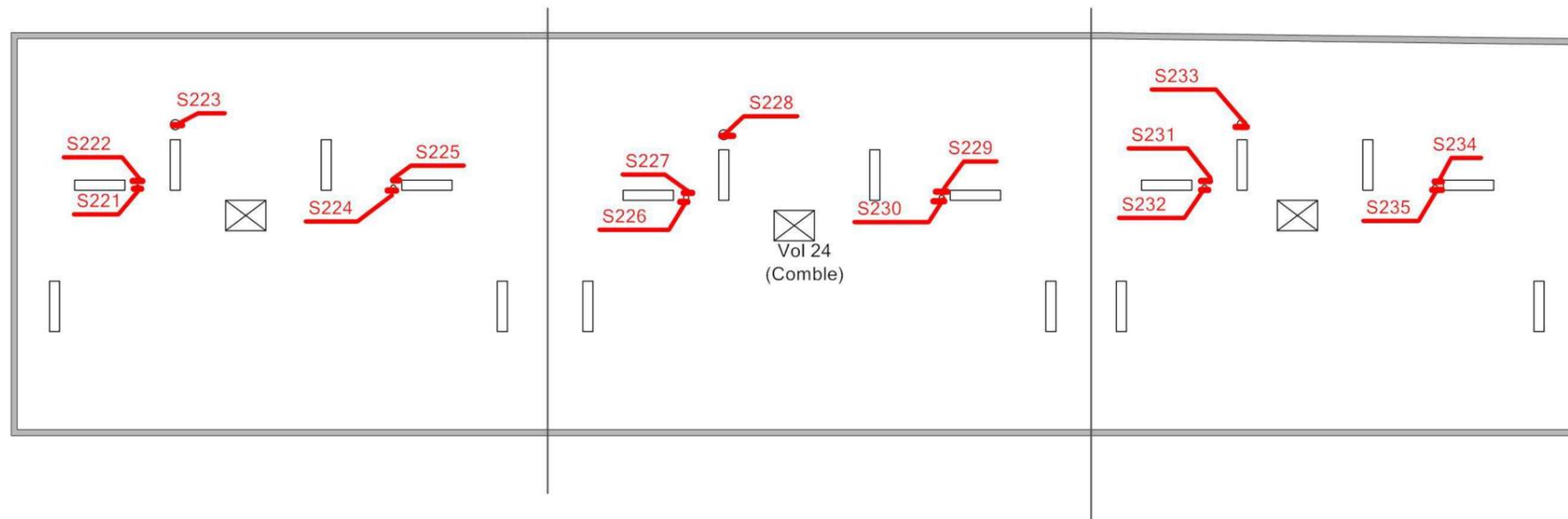
Date intervention
08/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000834-1

Légende



	S235: Conduit en fibres-ciment
	S234: Conduit en fibres-ciment
	S224: Conduit en fibres-ciment
	S229: Conduit en fibres-ciment
	S230: Conduit en fibres-ciment
	S227: Conduit en fibres-ciment
	S222: Conduit en fibres-ciment
	S225: Conduit en fibres-ciment
	S223: Conduit en fibres-ciment
	S231: Conduit en fibres-ciment
	S221: Conduit en fibres-ciment
	S226: Conduit en fibres-ciment
	S233: Conduit en fibres-ciment
	S232: Conduit en fibres-ciment
	S228: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA DACTERIE BAT A
53000 LAVAL

Désignation
Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages

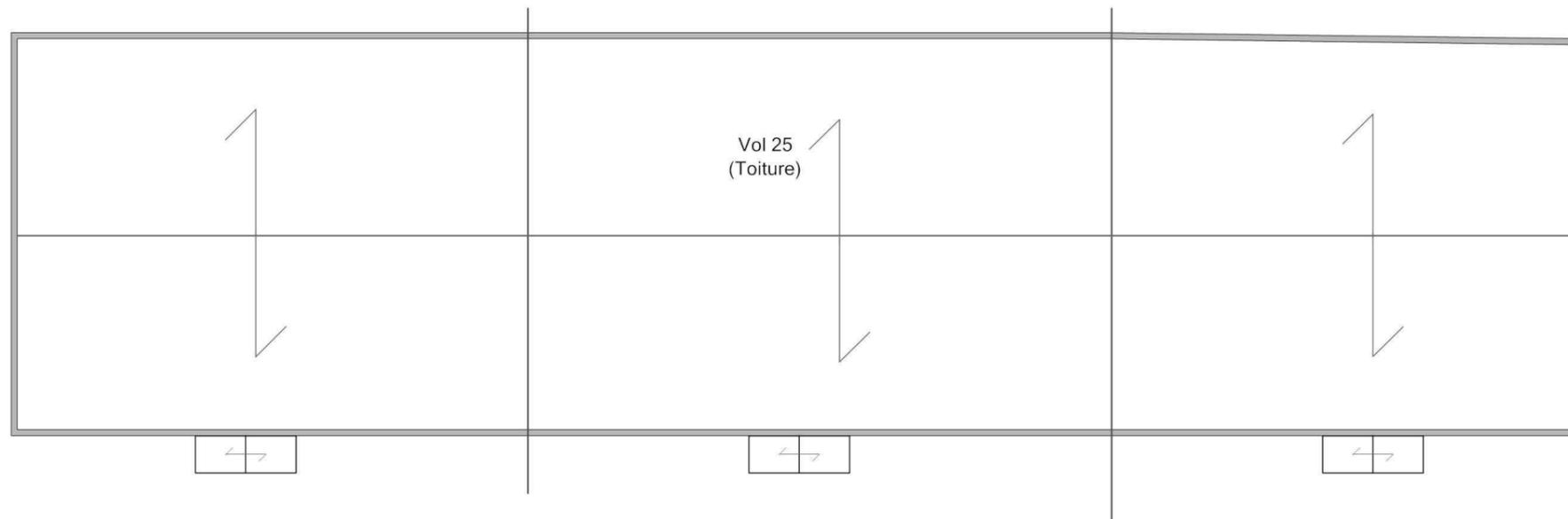
Date intervention
08/03/2017

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000834-1

Légende



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA DACTERIE BAT A 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages	08/03/2017	GARDENAT Ludovic

ANNEXE : Reportage photographique

Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S220 - 1 (S220)	Cage 77 - Vol 10 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S219 - 1 (S219)	Cage 79 - Vol 16 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ000834 n°22 - 2 (P22)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°22 - 1 (P22)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°23 - 1 (P23)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°23 - 2 (P23)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°24 - 1 (P24)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°24 - 2 (P24)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°25 - 2 (P25)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°25 - 1 (P25)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°27 - 2 (P27)	Cage 81 - Vol 19 (Local poubelle 1)	Prélevement
002LQ000834 n°27 - 1 (P27)	Cage 81 - Vol 19 (Local poubelle 1)	Prélevement
002LQ000834 n°28 - 2 (P28)	Cage 81 - Vol 19 (Local poubelle 1)	Prélevement
002LQ000834 n°28 - 1 (P28)	Cage 81 - Vol 19 (Local poubelle 1)	Prélevement
002LQ000834 n°29 - 1 (P29)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°29 - 2 (P29)	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000834 n°32 - 1 (P32)	Cage 81 - Vol 22 (PC R+3)	Prélevement
002LQ000834 n°32 - 2 (P32)	Cage 81 - Vol 22 (PC R+3)	Prélevement
S218 - 1 (S218)	Cage 81 - Vol 22 (PC R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ000834 n°34 - 1 (P34)	Combles - Vol 24 (Comble)	Prélevement
S221 - 1 (S221)	Combles - Vol 24 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ000834 n°1 - 1 (P1)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°1 - 2 (P1)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°2 - 1 (P2)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°2 - 2 (P2)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°3 - 1 (P3)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement



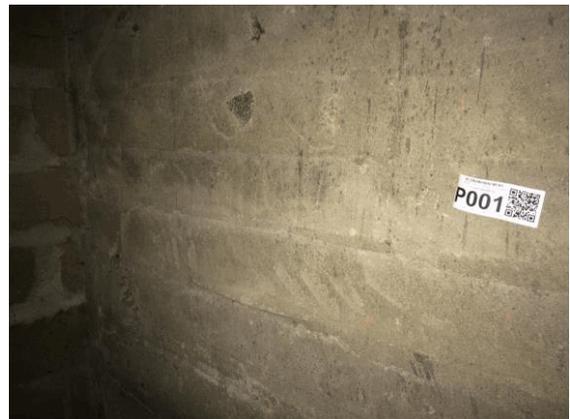
Référence	Localisation	Action
002LQ000834 n°3 - 2 (P3)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°4 - 1 (P4)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°4 - 2 (P4)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°7 - 1 (P7)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°7 - 2 (P7)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°8 - 1 (P8)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°8 - 2 (P8)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°15 - 2 (P15)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°15 - 1 (P15)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°16 - 1 (P16)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834 n°16 - 2 (P16)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Prélevement
002LQ000834-1 n°40 - 1 (P40)	Sous sol - Vol 5 (Sanitaires)	Prélevement
002LQ000834-1 n°40 - 2 (P40)	Sous sol - Vol 5 (Sanitaires)	Prélevement
S28 - 1 (S28)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S29 - 1 (S29)	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S30 - 1 (S30)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1 Cage 79)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S31 - 1 (S31)	Sous sol - Vol 2 (PC R-1 Cage 79)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S32 - 1 (S32)	Sous sol - Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S33 - 1 (S33)	Sous sol - Vol 1 (PC R-1 Cage 77)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



002LQ000834 n°1 - 1 (P1)



002LQ000834 n°1 - 2 (P1)



002LQ000834 n°2 - 1 (P2)



002LQ000834 n°2 - 2 (P2)



002LQ000834 n°3 - 1 (P3)



002LQ000834 n°3 - 2 (P3)



002LQ000834 n°4 - 1 (P4)



002LQ000834 n°4 - 2 (P4)



002LQ000834 n°7 - 1 (P7)



002LQ000834 n°7 - 2 (P7)



002LQ000834 n°8 - 1 (P8)



002LQ000834 n°8 - 2 (P8)



002LQ000834 n°15 - 2 (P15)



002LQ000834 n°15 - 1 (P15)



002LQ000834 n°16 - 1 (P16)



002LQ000834 n°16 - 2 (P16)



002LQ000834 n°22 - 2 (P22)



002LQ000834 n°22 - 1 (P22)



002LQ000834 n°23 - 1 (P23)



002LQ000834 n°23 - 2 (P23)



002LQ000834 n°24 - 1 (P24)



002LQ000834 n°24 - 2 (P24)



002LQ000834 n°25 - 2 (P25)



002LQ000834 n°25 - 1 (P25)



002LQ000834 n°27 - 2 (P27)



002LQ000834 n°27 - 1 (P27)



002LQ000834 n°28 - 2 (P28)



002LQ000834 n°28 - 1 (P28)



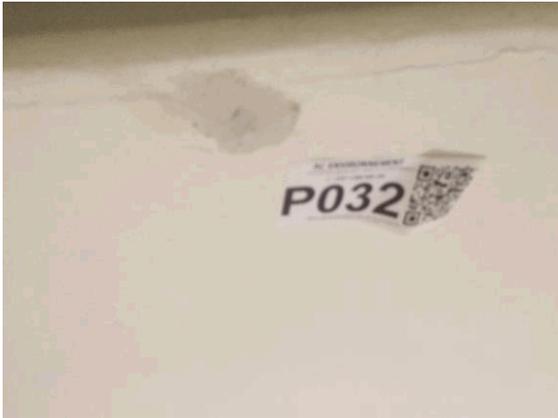
002LQ000834 n°29 - 1 (P29)



002LQ000834 n°29 - 2 (P29)



002LQ000834 n°32 - 1 (P32)



002LQ000834 n°32 - 2 (P32)



002LQ000834 n°34 - 1 (P34)



002LQ000834-1 n°40 - 1 (P40)



002LQ000834-1 n°40 - 2 (P40)



S28 - 1 (S28)



S29 - 1 (S29)



S30 - 1 (S30)



S31 - 1 (S31)



S32 - 1 (S32)



S33 - 1 (S33)



S218 - 1 (S218)



S219 - 1 (S219)



S220 - 1 (S220)



S221 - 1 (S221)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S28	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S29	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S30	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (PC R-1 Cage 79)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S31	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 2 (PC R-1 Cage 79)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S32	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (PC R-1 Cage 77)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S33	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 1 (PC R-1 Cage 77)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S218	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 22 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S219	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 16 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S220	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 10 (PC R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S221	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S222	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque faible d'extension de la dégradation	EP
				Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
					AC2

Résultat :	Action corrective de premier niveau
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S223	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S224	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S225	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S226	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S227	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S228	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S229	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S230	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S231	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S232	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S233	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

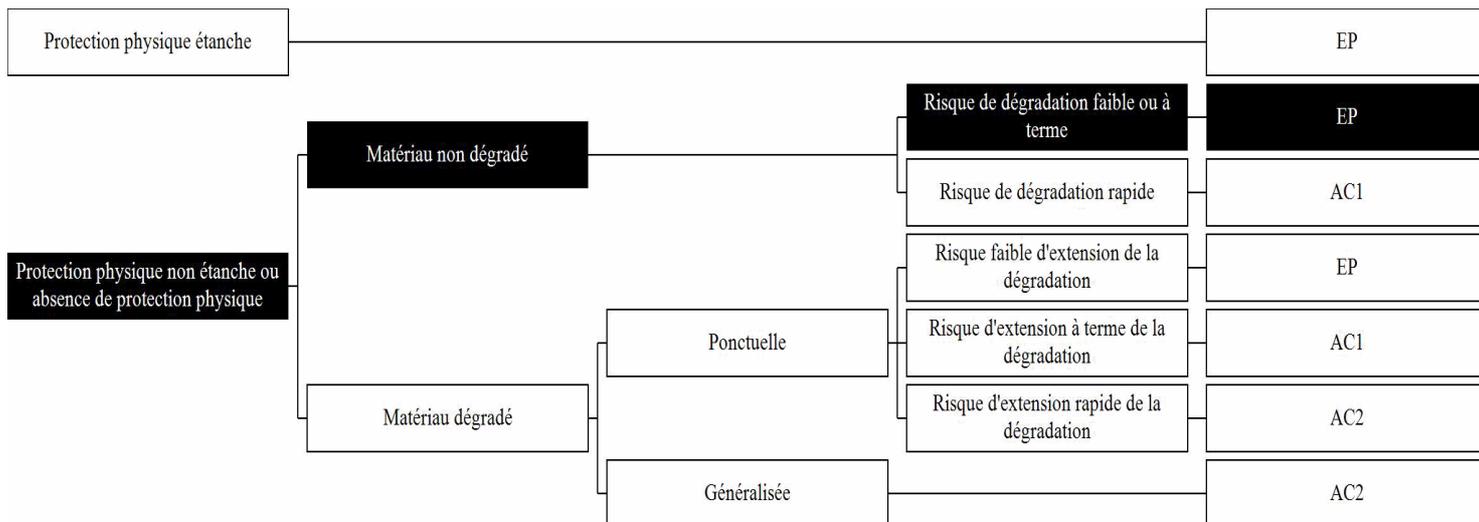
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S234	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

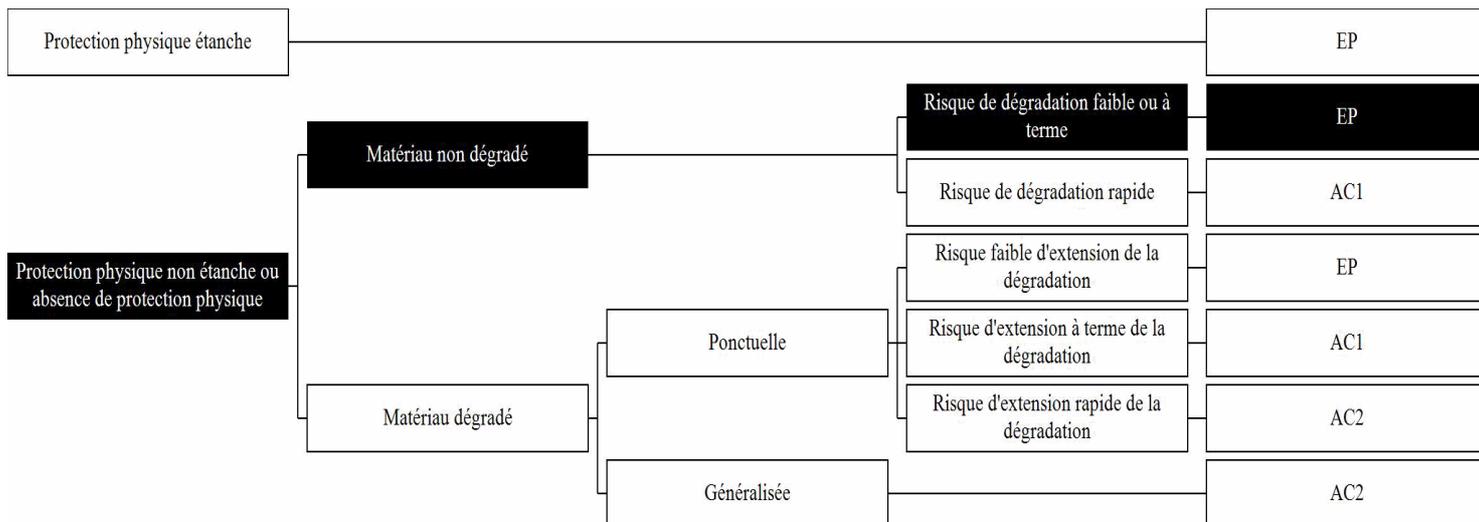
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000834-1	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S235	Destination du local :	
Date évaluation :	08/03/2017	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
002LQ00083 4 n°1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Sur mur en pierre (mur extérieures) -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Joint de scellement des parpaings -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable - joint scellement des briques rouges -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - joint scellement des briques -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en faible quantité avec poussières non séparable - Reprise enduit sur mur en pierres -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°8	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage - Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre [POLLUTION] -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - Mur gaine électrique -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°16	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris - joint assemblage parpaings (gaines techniques) -	Sous sol - Vol 3 (PC R-1 Cage 81)	
002LQ00083 4 n°22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable - Enduit gris (sous peinture) -	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	
002LQ00083 4 n°23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable - Enduit ciment lissé + peinture grise (remplacement des plinthes) -	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	
002LQ00083 4 n°24	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières + peinture non séparable - plafond droit -	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	
002LQ00083 4 n°25	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable - Sous face escalier -	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	
002LQ00083 4 n°27	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable - En partie haute -	Cage 81 - Vol 19 (Local poubelle 1)	
002LQ00083 4 n°28	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture non séparable - en partie basse -	Cage 81 - Vol 19 (Local poubelle 1)	



002LQ00083 4 n°29	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux orange + matériau plâtreux blanc + peinture + matériau compact gris en faible quantité non séparable - -	Cage 81 - Vol 18 (PC RDC)	
002LQ00083 4 n°32	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - Plafond dernier étage -	Cage 81 - Vol 22 (PC R+3)	
002LQ00083 4 n°34	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac - Sur cheminée -	Combles - Vol 24 (Comble)	
P40	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux jaune avec poussières non séparable + toile fibreuse grise non séparable + couche bitumineuse noire non séparable - Tresse + matériaux bitumineux + laine de verre -	Sous sol - Vol 5 (Sanitaires)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
 Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
 Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Téléphone : 0299354149
 Email : Helene.Grude@itga.fr
 Numéro d'accréditation : 1-5970



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14295 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14295
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 13/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14296 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14296
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14297 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14297
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834003 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14298 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14298
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 13/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14301 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14301
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834007 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Enduit compact gris / Matériau plâtreux blanc en faible quantité avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris + matériau plâtreux blanc en faible quantité avec poussières non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14302 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14302
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834008 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Toile bitumée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux jaune non séparable + toile bitumée	META le 13/02/2017	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	3

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14310 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14310
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène	META le 13/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14311 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14311
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834016 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (PC R-1 Cage 81)
Description ITGA	Enduit compact gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris	META le 13/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14317 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14317
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834022 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 18 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	META le 13/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14318 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14318
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 18 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14319 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14319
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834024 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 18 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac avec poussières + peinture non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14320 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14320
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834025 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 18 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Matériau gris en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	META le 13/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14322 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14322
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834027 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 19 (Local poubelle 1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14323 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14323
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834028 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 19 (Local poubelle 1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14324 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14324
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834029 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 18 (PC RDC)
Description ITGA	Matériau fibreux orange / Matériau plâtreux blanc / Peinture / Matériau compact gris en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux orange + matériau plâtreux blanc + peinture + matériau compact gris en faible quantité non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14327 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14327
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834032 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 22 (PC R+3)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



RAPPORT D'ESSAI N° IT071702-14329 EN DATE DU 13/02/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-11659
Echantillon ITGA : IT071702-14329
Reçu au laboratoire le : 07/02/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834034 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 24 (Comble)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac	META le 11/02/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071703-39110 EN DATE DU 22/03/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-24731
Echantillon ITGA : IT071703-39110
Reçu au laboratoire le : 14/03/2017

Réf. Client :

Commande	002LQ000834-1
Dossier client	_0003900001_ LA DACTERIE BAT A - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 3 cages et de 3 étages
Echantillon	002LQ000834-1040 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 5 (Sanitaires)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières / Toile fibreuse grise / Couche bitumineuse noire

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux jaune avec poussières non séparable + toile fibreuse grise non séparable + couche bitumineuse noire non séparable	META le 21/03/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste